



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2026/3567

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) il est saisi d'une demande de :
Permis d'urbanisme — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Salvatore - Nathalie CAMMARATA - LEPOIVRE** demeurant **rue du Monastère 28 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **rue de la Bergerie - 4100 SERAING** et est cadastré **3e division section D n° 247W13**

Le projet vise à "**construire un hall de stockage**" et présente les caractéristiques suivantes :

Une partie du futur hall de stockage est implantée en dehors de la zone aedificandi.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING,
les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Philippe PIRARD (04/330.86.85)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **24 juillet 2026 au 30 août 2026 au collège communal** :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Philippe PIRARD
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOLF
TROISIÈME ÉCHEVINE